



POUVOIR

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 18 juin 2026

Document à retourner de préférence avant le vendredi 12 juin 2026,
dûment complété et signé, par email à l'adresse lien.asso@avenirapei.org
ou par voie postale : Avenir Apei – Secrétariat de l'association – 27 rue du Général Leclerc –
78420 Carrières-sur-Seine

Je soussigné(e) : Mme M.

Adresse :
.....
.....

membre de l'association Avenir Apei, donne par les présentes tout pouvoir à

Mme M. (facultatif)

afin de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se réunira le **jeudi 18 juin 2026***.

En conséquence, assister à cette réunion en mon nom, prendre part aux délibérations, émettre tout vote ou s'abstenir sur les questions inscrites à l'ordre du jour, signer tout procès-verbal et généralement, faire le nécessaire.
Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer faute de quorum requis, le présent pouvoir conserve ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement, sur deuxième convocation.

Fait à, le/...../.....

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

* Les procurations en blanc retournées au siège de l'association sont réparties par le président entre les membres du conseil d'administration, puis de l'assemblée générale, dans le respect de la limitation de 9 pouvoirs par membre. Elles sont utilisées dans le sens de l'adoption des résolutions approuvées par le conseil d'administration et soumises à l'assemblée générale.